

## MAIRIE DE SURY-LE-COMTAL

### DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2023

**La demande doit être déposée en Mairie, à l'attention du service « FINANCES » ou par mail à [finances@ville-surylecomtal.fr](mailto:finances@ville-surylecomtal.fr) au plus tard le 30 octobre 2023**

#### Nouvelles modalités

A compter de 2023 la municipalité met en place des nouvelles modalités pour les demandes de subventions exceptionnelles. Nous vous demandons de bien vouloir déposer un dossier comprenant les éléments suivants :

Nature du projet, budget prévisionnel, subventions attendues de la municipalité et des autres financeurs, date prévue de la manifestation.

Ce dossier sera à déposer avant

**Le 30 janvier pour toutes les manifestations qui se dérouleront du 30 janvier 2023 au 30 septembre 2023. Une réponse de la collectivité sera envoyée semaine 6.**

**Le 30 octobre pour les manifestations se déroulant du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 31 décembre 2023. Une réponse de la collectivité sera envoyée semaine 44.**

Nous vous rappelons que la subvention n'a pas de caractère automatique et vous conseillons d'attendre le retour de la mairie avant d'engager toutes dépenses si vous n'en avez pas la capacité.

Nous appelons votre attention sur le fait que les recettes doivent être estimées de façon réaliste. La demande de subvention exceptionnelle n'ayant pas vocation à rétablir un équilibre mais à faire en sorte que la manifestation puisse avoir lieu.

#### ASSOCIATION

Dénomination de l'association :

N° SIREN :

Adresse :

Tél. :

Mail :

*Ces données peuvent être communiquées au public :      OUI      NON*

## OBJET DE LA DEMANDE

## JOURS et HEURES DE LA MANIFESTATION ENVISAGÉE

## EN CONTREPARTIE

La commune compte sur votre présence et/ou participation lorsque celle-ci organise des manifestations et/ou commémorations.

## DOCUMENTS À JOINDRE IMPERATIVEMENT À VOTRE DOSSIER

- \* Rapport présentant le projet envisagé
  - \* Budget prévisionnel du projet
  - \* Relevé d'Identité Bancaire

*Attention : tout dossier incomplet ne sera pas étudié*

Date :

### Signature

## CONSENTEMENT

### ASSOCIATION

Dénomination de l'association :

**J'accepte le traitement de mes données personnelles**

**En cochant cette case**, j'accepte que les informations de ce formulaire soient utilisées, exploitées, traitées pour permettre de me recontacter, pour m'envoyer du courrier ou mail, dans le cadre de l'activité associative qui en découle.

**Je refuse le traitement de mes données personnelles**

*La Mairie de Sury-le-Comtal est soucieuse du respect de vos droits et s'est dotée d'un délégué à la protection des données, enregistré comme tel auprès de la CNIL et joignable à [dpd@ville-surylecomtal.fr](mailto:dpd@ville-surylecomtal.fr)*

### Quels sont vos droits ?

*Conformément notamment à la Réglementation sur les Données Personnelles, vous bénéficiez des droits spécifiques suivants : d'accès (article 15 du RGPD), de rectification (article 16 du RGPD), d'effacement (article 17 du RGPD), de limitation du Traitement (article 18 du RGPD), d'opposition (article 21 et 22 du RGPD), directives post-mortem (Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés).*

Date :

Signature